

hommes ; mais les combinaisons du mariage, les règles du célibat détruisent les heureux effets de cet équilibre harmonieux. Etant donné que, d'une part les lois morales, civiles et religieuses s'unissent pour conseiller à la femme mariée la fidélité à un seul homme, que, d'autre part, les servantes de Sainte-Catherine sont, de gré ou de force condamnées à la virginité, on a produit ces calculs certains : si tout se passe loyalement, autour de chaque personne du sexe féminin — qu'on ne passe le mot — "disponible" tournent cinq hommes, désireux de trouver en elle ce que les philosophes appellent honnêtement "leur fin".

Voilà qui n'est pas pour rassurer l'inquiétude des familles. Elles ont toutes les raisons du monde de se préoccuper,

On n'aperçoit, en effet, que trois solutions, à ces années d'attente, que notre passion de luxe, notre manque d'initiative et nos embarras financiers imposent au jeune homme avant son établissement :

1^o Il y a la "fête" ;

2^o Cette union à courte échéance pour laquelle on a trouvé un vilain nom emprunté à la langue des colleurs de papiers :

3^o Il y a la liaison avec une mondaine mariée.

Ces trois aventures sont également désavantageuses.

La première a, dans l'ordre physique, des inconvénients atroces. Ils dépassent les douloureuses conséquences dont un seul est frappé. Les plus médiocres (on le sait aujourd'hui) atteindront les jeunes femmes dans les sources de leur fécondité ; les pires engagent toute la lignée.

La solution du faux ménage avec une déclassée ou une femme d'éducation inférieur n'effraie pas moins les parents. Elle menace particulièrement ceux qui étaient nés pour "faire de bons maris". Il arrive que ces timides-là, une fois englédés dans leurs habitudes, s'aperçoivent qu'ils n'en peuvent sortir sans féroce, sans l'immolation d'un autre être qui a eu de la douceur pour eux. Et puis, souvent, les enfants sont sortis, vagissants et drus, de ce lit provisoire. Par faiblesse, par bonté, par

scrupule honorable, il devient à la fin le lit conjugal.

Effarés de ces deux périls, les mères, pourvu qu'elles soient "mondaines", en sont venues à considérer comme la plus heureuse aventure du monde la liaison de leur fils avec une de leurs amies, une femme de beauté mûrissante qui sert de "marraine" à Chérubin. J'ai entendu dire : "Une mère ne peut pas conduire son fils jusqu'au mariage." Il faut donc qu'elle lui donne une "seconde mère" à la minute où la jeunesse affranchit l'adolescent de sa tutelle, et l'écarte de sa confidence. Nous n'avons rien à appréhender pour l'avenir dans un arrangement comme celui-là : cette seconde mère agira exactement avec notre fils comme nous souhaitons qu'elle en use. Son amour-propre l'intéresse à servir des desseins qui sont les nôtres. Elle aimera toujours mieux passer son élève à une jeune fille qu'à une autre maîtresse.

Je me contenterai de faire remarquer que ces trois solutions-là sont de pitoyables expédients. Dans le premier cas, la santé du jeune homme ; dans le second, le cœur du pauvre femme ; dans le troisième, la société elle-même, paient les frais de l'expérience. Quelles que soient les origines des femmes, qui servent à occuper le désir de l'homme jusqu'à la minute où un asile légal lui est enfin ouvert, qu'elles sortent des salons, du théâtre, de l'atelier ou de la rue, elles font l'effet de pitoyables victimes, d'avance désignées pour la nourriture du Minotaure.

Il n'y a pas dans tout cela de place pour l'Amour. Voyons quelles chances les mœurs modernes nous donnent de le voir, un jour, éclore dans le mariage.

Beaucoup de gens pensent qu'il y a quelque ridicule à parler du mariage comme d'une solution vraisemblable au problème de l'amour. Je n'ai pas de préjugés sur l'article. Je crois que le premier feu du désir une fois jeté, les souffrances de la première passion une fois traversées, le jeune homme normal est auxieux de tenter une expérience nouvelle, plus réfléchie plus durable, plus sage. Quelle occasion les mœurs lui fournissent-elles de connaître celle